

L'état d'urgence a été adopté le 26 novembre 2015 et est prorogé depuis.

Et pourtant, tous les contrôles effectués ont permis de dégager des abus sur les mesures ordonnées dans le cadre de l'état d'urgence mais aussi des pratiques constitutives d'un détournement de l'état d'urgence dont les entraves aux libertés syndicales (interdiction de manifester ou contraintes de sécurité qui entravent l'activité syndicale...).

Il est grand temps d'en finir avec cet état d'urgence en rien efficace pour la lutte contre le terrorisme.

Il est tout aussi contestable et voire encore plus problématique de vouloir inscrire dans le droit commun les mesures restrictives de libertés prévues jusqu'ici dans l'état d'urgence.

En plus des restrictions de libertés, les dérives sécuritaires impactent aussi très clairement le contenu des missions publiques, les conditions de travail des agents de tous les services publics.

Ces politiques publiques légitiment aussi une réorientation budgétaire sur des missions sécuritaires.

Le projet de loi présenté au Conseil des Ministres aura indéniablement des conséquences sur les personnels de la fonction publique d'Etat, leurs missions, leurs conditions de travail : justice, défense, police, douanes, préfectures, affaires sociales, culture...

Si nous souhaitons la fin des actes terroristes sur notre territoire et ailleurs, nous n'acceptons pas que cette bataille soit instrumentalisée pour restreindre nos libertés, pour restreindre les missions de service public, pour stigmatiser et diviser la population.

L'UFSE-CGT a des propositions concrètes à faire relatives aux missions de service public

et se tient prête à les exposer lors d'une audition publique de la commission des lois.

L'UFSE-CGT exige qu'un réel et large débat public ait lieu !

fichiers:



[Télécharger tract_ufse_cgt_22_juin_2017_derives_securitaires.pdf](#) (391.69 Ko)

Public: [Fonction publique](#)

[Infos Confédérales](#)

[Libertés syndicales](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
